

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 24 octobre 2017 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Marcel FERRARI (Président de la ligue), Jérôme VILLON (Directeur Général), Xavier DEMAY (Trésorier Général) par visioconférence, Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint) et Philippe COLLARD (CTS).

René GERGELE, François JOUSSE et Marie Claude LEONARD avaient prévenu de leur absence. Bernard GLETTY, démissionnaire du Comité Directeur, a avisé de son absence définitive

Ouverture de la séance à 10h00

Début effectif retardé d'une vingtaine de minutes, le temps que le système de visioconférence fonctionne correctement (problème de son) et que les participants se mettent en place.

Une semaine avant la tenue de la réunion, les participants déclarés ont reçu par e-mail le fichier Excel support unique d'analyse des comptes pour les 9 premiers mois de 2017. Les remarques formulées par les participants absents et reçues par e-mail par Chantal FERRARI ont été lues aux participants présents.

Avait été exclues de ce fichier une douzaine d'écritures pour un montant total inférieur à 1 500 € regroupées dans un fichier d'anomalies. Ce fichier avait été transmis à Chantal FERRARI par e-mail avant la réunion.

L'examen des comptes a surtout mis en lumière la difficulté, à l'issue de ces 9 premiers mois, de disposer d'éléments permettant une anticipation fiable du déroulement du dernier trimestre. Globalement le budget est respecté mais il reste encore beaucoup d'inconnues, tant côté recettes que dépenses. Comme précédemment signalé, le mode de comptabilisation des licences, le mode de facturation, les modalités encore imprécises d'application de la TVA empêchent une claire vision de l'exercice.

Les principaux points observés sont :

- Licences : les données comptables ne sont pas exploitables en l'état car la péréquation 2017 / 2018 n'a pas encore été faite. Selon les calculs de Xavier DEMAY, le solde brut ressortirait à 768 k€. Le reversement correspondant ressortirait à 424 k€ ce qui amène à évaluer le solde net des licences à 344 k€ contre 499 k€ planifié d'où attente de 155 k€ pour le dernier trimestre ;

- Subventions : La situation est plutôt rassurante avec un CNDS légèrement supérieur aux prévisions cependant que, côté Conseil Régional, hors pôles, il manque à ce jour environ 60 k€. L'Auvergne avait reçu 40 k€ à ce titre l'an dernier et Rhône Alpes 29 k€ ce qui laisse une marge d'optimisme. Pour la subvention FFA budgétisée pour 15 k€, pas d'information à ce jour mais seule l'Auvergne était attributaire selon des modalités qu'Alain MARTRE seul connaît. Donc là encore, rien n'est perdu.
- Partenaires : Jérôme VILLON a brossé un tableau plutôt optimiste avec des éléments prévisionnels confirmés voire supérieurs aux attentes. Certains étant à cheval sur 2 exercices, la partie 2017 pourrait dépasser les prévisions.
- Charges de personnel : Béatrice PFAENDER demande si un « geste » en faveur des salariés est envisageable. Compte tenu du probable dépassement du budget en l'état et faute d'information fiable sur les recettes encore à venir, il n'est pas possible de se prononcer favorablement à ce stade. Ont été évoqués des critères objectifs à déterminer pour une prime variable mais Xavier DEMAY avise les participants de l'impossibilité légale de primes discriminées.
- Indemnités Jury : Marcel FERRARI a présenté sa déclinaison des modalités d'attribution, calquées sur les composantes précédemment décrites (tenues + indemnités) en les modulant. Le budget initialement alloué devrait être respecté.
- Postes de comptabilité analytique : Philippe COLLARD propose des réaménagements (souhait de dissocier CTS et pôles par exemple, ventilation à revoir entre stages Elite et Cadets).

La séance est levée à 12h45, sans avoir fixé de date pour la prochaine réunion, **en se remémorant que la préparation du budget prévisionnel a été programmée le 5 décembre 2017.**